

**PROCÈS-VERBAL**  
**Séance du 15 Novembre 2023**

L'an 2023 et le 15 Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CIRET Daniel, Maire.

**Présents** : M. CIRET Daniel, Maire, Mmes : BRETONNET Edith, GARCIA Amandine, MAGOT Colette, SIEBENALER Maryvonne, MM : ABATE Yves, BONTEMPS Georges, CHENEVIÈRE Jérôme, CUVEILLIER Arnaud, HARDOUIN Eric, MELART Olivier

Excusé(s) : MM : BOUDIN Serge, PIRIOU Richard

Absent(s) : Mme GRIMAULT Hélène

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 11
- Quorum : 8

**Date de la convocation** : 09/11/2023

**Date d'affichage** : 09/11/2023

**A été nommée secrétaire** : Mme GARCIA Amandine

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

M. le Maire propose de modifier l'ordre du jour ainsi qu'il suit :

- Retrait du point intitulé « Décision modificative n° 3 au budget 2023 »

Le Conseil Municipal accepte ces modifications à l'unanimité

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Décision D2023-008 du 21/09/2023 : Demande d'aide communautaire auprès de la CAESE dans le cadre de travaux à l'Arsenal, à la salle des fêtes et d'achat de barnums
- Décision D2023-009 du 20/10/2023 : Demande d'aide communautaire auprès de la CAESE dans le cadre de travaux à la mairie et de l'achat de matériel pour les services techniques

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023**

Aucune remarque n'est apportée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**OBJET DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023**

23025-231115.01 : Signature d'une convention avec la société Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux, pour l'entretien des appareils publics de lutte contre l'incendie

**23025-231115.01 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ VEOLIA EAU - COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX, POUR L'ENTRETIEN DES APPAREILS PUBLICS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0) :

M. CIRET Daniel	Pour	M. BONTEMPS Georges	Pour	M. CHENEVIÈRE Jérôme	Pour
Mme SIEBENALER Maryvonne	Pour	M. PIRIOU Richard	EXC.	M. BOUDIN Serge	EXC.
Mme MAGOT Colette	Pour	M. HARDOUIN Eric	Pour	Mme GRIMAUDT Hélène	ABS.
Mme BRETONNET Edith	Pour	M. ABATE Yves	Pour	Mme GARCIA Amandine	Pour
M. MELART Olivier	Pour	M. CUVEILLIER Arnaud	Pour		

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention pour l'entretien des appareils publics de lutte contre l'incendie, entre la Commune et la société Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux.

Cette convention a pour objet de confier à ladite société le soin d'assurer la surveillance et l'entretien des Points d'Eau Incendie (PEI) installés sur le réseau de distribution publique d'eau potable, pour une durée de 5 ans.

Le Conseil Municipal,  
Entendu l'exposé de M. le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- **ACCEPTE** la convention entre la Commune et la société Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux, pour la surveillance et l'entretien des PEI pour une durée de 5 ans ;

- **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention, et tout document relatif à ce dossier.

**QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire informe les élus des travaux effectués récemment par les agents techniques communaux : peinture des bacs à fleurs dans la cour de la Mairie, mise en place d'une machine à laver à la salle des fêtes, travaux d'ouverture d'une porte entre les deux bâtiments de l'Arsenal, travaux d'enrobé pour entretien de la route menant à Chalou-Moulineux.

D'autre part, il explique aux élus les points suivants :

- Suite à la grève du personnel de cantine en date du 13 octobre 2023, les enfants de la commune se sont rendus en bus à Saclas pour déjeuner. Le SI4RPB a facturé ce trajet à hauteur de 300 € à la commune.

M. CUVEILLIER ajoute que pour cette même journée, des indemnités d'environ 20 € devront être reversées à la commune de Saclas pour l'utilisation des locaux.

- Des travaux d'élagage ont été effectués rue du Fonteneau.
- La commune a réalisé l'acquisition d'une caméra de chasse afin de surveiller les dépôts sauvages au niveau des containers à verre. Afin d'y remédier, MM. CHENEVIÈRE et MELART proposent également de déplacer les containers.
- Une barrière devant l'école a été dégradée ; l'auteur des faits a été identifié.
- Monsieur BEAUVERGER, locataire de la commune depuis de nombreuses années, est décédé.
- Une agence immobilière a présenté un projet d'aménagement sur le terrain situé au Petit Marouel.

Mme SIEBENALER fait un point aux élus sur les évolutions de la législation en matière d'urbanisme qui entraînent une obligation pour la commune de réviser son PLU.

Elle informe également qu'un projet d'activité qui s'engage dans une énergie autonome a été présenté à la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne et la Région pour la zone d'activité de Mondésir.

D'autre part, elle indique avoir assisté à une réunion relative aux zones d'accélération d'énergies renouvelables avec les services de l'Etat.

Ces derniers ont clairement identifié que le potentiel de la commune se portait exclusivement sur la géothermie de surface et les panneaux photovoltaïques de toiture.

M. HARDOUIN expose aux élus le contenu des réunions auxquelles il a assisté :

- Réunion du Syndicat de Transport Sud-Essonne : il déplore les problèmes récurrents rencontrés par les collégiens qui fréquentent les lignes 136 et 137 (retards, bus bondés...). Monsieur BONTEMPS, également

présent à cette réunion, précise que le problème est causé par un manque de personnel et ne concerne malheureusement pas que la commune de Guillerval.

Ils indiquent que les titres de transports des enfants allaient être contrôlés afin de faire un point sur les effectifs.

- Réunion du Syndicat Intercommunal d'Énergie du Grand Etampois : Enedis et EDF ont constaté une baisse de consommation des communes l'hiver dernier. Monsieur HARDOUIN précise que cette année, le mode de versement des taxes par l'État au Siège et aux communes va changer.
- Réunion avec l'ADMR et le SSIAD (Service des soins infirmiers à domicile) : afin d'appliquer la législation en vigueur, les structures existantes vont devoir se regrouper afin de créer de nouvelles structures.

Mme BRETONNET signale que le cimetière n'avait pas été entretenu pour la Toussaint.

Mme GARCIA indique qu'un véhicule stationne régulièrement dans le virage de la Rue de la Guymont et précise que cela peut s'avérer dangereux.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22:35 .

En Mairie, le 17/11/2023

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Daniel CIRET

Mme GARCIA Amandine